

Bienvenue au *Carrefour des mentors*! Il s'agit d'un outil gratuit, d'envergure nationale, qui a été réalisé par Ressources humaines, industrie électrique du Canada dans le but d'appuyer le mentorat au sein du secteur de l'électricité.

Pourquoi choisir le mentorat?

Qu'est-ce que le mentorat?

Le mentorat est une relation entre deux personnes, au sein de laquelle une des deux possède plus d'expérience, généralement dans un domaine précis, et elle transmet son expérience ou prodigue ses conseils à l'autre personne, qui elle, souhaite évoluer dans ce domaine ou secteur en particulier. La personne qui propose son expérience ou transmet ses conseils chevronnés s'appelle un mentor, un terme qui tire ses origines de la mythologie grecque. La personne qui bénéficie de l'expérience ou des conseils prodigués s'appelle la mentorée.

Généralement, le mentorat consiste en une relation entre deux personnes, laquelle est fondée sur une volonté mutuelle de travailler sur des objectifs de cheminement personnel et de perfectionnement professionnel. Il s'agit d'un lien fondé sur la collaboration, ce qui signifie que les deux personnes partagent des responsabilités et des obligations. Cette expérience d'encadrement peut également prendre la forme de mentorat par les pairs, de mentorat en groupe ou de parrainage. Ces relations peuvent revêtir un caractère officiel ou être de nature plus informelle. Le mentorat informel est structuré de manière souple. Il est souvent basé sur la synergie entre les deux personnes impliquées, et comporte peu d'exigences ou de restrictions.

Le mentorat à caractère formel consiste quant à lui en une collaboration structurée, fondée sur des exigences précises et des objectifs clairs, lesquels sont régulièrement mesurés, et il réunit deux personnes en fonction de leur compatibilité. Une relation formelle a généralement une durée précise, et prendra officiellement fin au terme de la période prévue. Les participants à des relations de mentorat – à caractère formel ou de nature informelle – disposent de toute la latitude pour décider s'ils poursuivront leur relation de mentorat à l'extérieur du cadre du programme.¹

Le mentorat nécessite de trouver quelqu'un qui possède des connaissances et une expérience dans les domaines d'intérêt de la mentorée. Dans un contexte professionnel, les mentors ont généralement plus d'expérience et possèdent des compétences dans un domaine d'intérêt pour la mentorée; le mentorat lui permettra donc de se perfectionner. Les mentorées se tournent vers leurs mentors pour obtenir des conseils, des encouragements et de l'inspiration.

¹ Management Mentors. Business Mentoring Matters.

La valeur des programmes de mentorat

Le mentorat offre de nombreux avantages, tant au mentor qu'à la mentorée. Par exemple, il est possible d'avoir recours au mentorat pour aider les personnes à différents stades de leur développement ou à des moments de transition dans leur vie.

Le mentorat a également été adopté par de nombreuses organisations en tant qu'option de perfectionnement efficace pour les employés, à la fois sur les plans personnel et professionnel. Les employés en début de carrière peuvent avoir recours aux relations de mentorat en vue d'en apprendre davantage sur les cheminements de carrières envisageables. Les professionnels chevronnés quant à eux, ont la possibilité de contribuer à l'acquisition de connaissances essentielles et au savoir-faire des leaders émergents.

Un mot rapide sur Ressources humaines, industrie électrique du Canada

Ressources humaines, industrie électrique du Canada (RHIEC) est la source la plus fiable au Canada pour quiconque souhaite obtenir des renseignements objectifs sur les ressources humaines et les marchés, et dénicher des outils de planification d'activités stratégiques et de développement au sein de l'industrie canadienne de l'électricité. Nous offrons une plateforme répondant aux besoins actuels de l'industrie, trouvons des moyens de faire des entreprises de chez nous « les meilleures de leur catégorie », et nous affairons à prévoir les tendances, en vue d'éviter toute situation éventuellement problématique qui pourrait toucher notre industrie. Notre travail permet au secteur de dresser un portrait réaliste de l'offre et de la demande en matière de main-d'œuvre, en plus de favoriser la croissance et l'innovation chez les employeurs comme chez les employés. Il en résulte une amélioration de la qualité des services offerts par l'industrie ainsi qu'une confiance renouvelée des Canadiens envers celle-ci.

De plus amples renseignements sur RHIEC sont disponibles ici: electricityhr.ca/fr.